



DANS LE JOURNAL

À LA UNE

16

MODERNISATION DU
SERVICE DE COLLECTE
DES DÉCHETS

18

SERVICES
MUNICIPAUX:
Le restaurant scolaire

SUR LE WEB

+ D'ACTUS

Retrouvez aussi le Gagnacais sur :
www.gagnac-sur-garonne.fr



Mairie de Gagnac-sur-Garonne



Édito

:: Le Mot du Maire

Chères Gagnacaises,
Chers Gagnacais,

Comme de coutume, vous découvrirez dans ce bulletin municipal les informations concernant la vie de notre commune.

Le conseil municipal a voté le budget communal le 15 février dernier : il s'agit comme toujours d'un exercice délicat dont l'ambition est de maintenir un service public de qualité malgré des moyens qui continuent, cette année encore, à se réduire avec la poursuite de la baisse des dotations de l'État imposée aux collectivités locales.

Dans ce contexte, la municipalité a choisi d'augmenter à la marge les impôts locaux mais surtout de poursuivre son travail d'économies. Le fonctionnement des services municipaux est optimisé, les dépenses maîtrisées, les contrats renégociés afin d'investir en priorité dans notre cité scolaire, que nous voulons moderne et prête à répondre aux besoins futurs. L'école maternelle et le centre d'animation sont ainsi agrandis alors que l'école élémentaire sera rénovée. Le restaurant scolaire sera également réaménagé. La cité scolaire est le lieu du premier investissement communal du mandat 2014-2020, c'est le signe d'une politique éducative ambitieuse.

La qualité de vie à Gagnac est un axe fort de notre action municipale.

Convaincu que la bonne gestion des déchets participe à cette qualité de vie, j'ai défendu l'idée de modernisation du service de collecte des déchets au sein de Toulouse Métropole. Ainsi, la mécanisation des déchets et le tri sélectif en porte à porte arrivent à Gagnac-sur-Garonne le 6 juin 2016 ! Nous avons choisi de profiter de ce calendrier pour développer, dans les écoles, des actions de sensibilisation à destination des plus jeunes parce qu'ils sont par définition et pour le développement durable, notre avenir. De la même manière, nous mettons en place un programme d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et de compostage au sein de notre restaurant scolaire municipal. La gestion des déchets est aussi et surtout un enjeu local qui mise sur l'engagement de tous les acteurs de la vie gagnacaise : associations, citoyens, entreprises, élus et services municipaux.

Il s'agit à la fois de répondre aux besoins de la population et de conforter nos atouts environnementaux mais aussi de penser au futur visage de Gagnac-sur-Garonne.

Bonne lecture à vous tous,
Très cordialement.

Michel Simon
Maire de Gagnac-sur-Garonne

- **Directeur de la publication :** Michel Simon
- **Commission communication :** Michel Toms, Philippe Begis, Brigitte Béringué, Colette Bonnemazou, Céline Casale, Gilles Charlas, Antoinette Reyjaud, Valérie Venzac
- **ISBN :** 978-2-7466-2586-0 • **Crédit photos :** Mairie de Gagnac-sur-Garonne et ASCG photo
- **Conception :** HUMAN'S CONNEXION - 1 chemin Virebent - 31200 Toulouse - 05 34 26 02 46
- **Impression :** REprint - 31 rue André Vasseur - 31200 Toulouse - 05 34 25 69 14 - Tirage à 1 800 exemplaires



Le prochain
Gagnacais
paraîtra en juillet !

:: Sommaire

02 Éditorial

04 Informations pratiques

- Première inscription école maternelle ou élémentaire
- Recensement citoyen
- Mieux vivre ensemble

06 Informations communales

- La mairie de Gagnac est sur Facebook !
- Déploiement de la fibre optique
- Papier recyclé « bilan Carbone »
- Cérémonie du 19 mars 1962
- Les actions phares du Conseil Municipal des Enfants
- Résultats du recensement
- Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 février 2016
- Suivi des travaux

09 Enfance et jeunesse

- Carnaval de l'école maternelle
- Semaine « patouille-débrouille » à l'école maternelle
- Opération « Chouquettes » à l'école élémentaire !
- Les Racontines
- BAFA
- Séjour ski du 28 février au 4 mars
- Programme Centre Animation
- Kesako *

12 Toulouse Métropole

- Pôles territoriaux : la grande réforme !
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat (PLUi-H)

13 Économie et social

- CCAS : Voyage Séniors
- Association Oswald
- Finances : approbation des comptes 2015 et vote du budget 2016
- Carrefour pour l'Emploi Toulouse Métropole

16 Environnement

- Journée « Écocitoyenne »
- Modernisation du service de collecte des déchets

18 Les Services Municipaux

- Le restaurant scolaire

20 Culture

- Représentation du « Fil à la patte » par Le Grenier de Toulouse
- Festival Guitare
- 3^e rencontre des « Festi Chœur's », le 21 Mai 2016 à l'Espace Garonne

21 Associations

- Comité des Fêtes : un nouveau bureau
- Vif succès du vide grenier
- Les amis du Vietnam
- Musique
- Pêche
- Photo
- Skate-Roller
- Tennis

24 Agenda des manifestations



* La rubrique KESAKO sert à expliquer une action, un projet du service Enfance et Familles.

Infos contacts

🏠 Hôtel de Ville

Place de la République
31150 Gagnac-sur-Garonne

🕒 Heures d'ouverture

• Lundis, Mardis, Mercredis, Vendredis :
8 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 18 h 00
• Jeudis : 8 h 30 - 12 h | 14 h 30 - 18 h 00
• Samedis matins : 10 h - 12 h (ouverture
selon calendrier joint dans Le Gagnacais
de février 2016)

☎️ Contacts

• 05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
www.gagnac-sur-garonne.fr

📞 Numéro de permanence

• 06 37 33 74 96 (cas d'urgence en
dehors des horaires d'ouverture)

📄 Documents disponibles en mairie

Le guide pratique et le calendrier de
ramassage d'ordures ménagères



Un évènement à annoncer ?

Merci de contacter les correspondants
presse de Gagnac

📄 Correspondants presse

La Dépêche et Le Petit Journal



La Dépêche
Colette Bonnemazou
06 11 44 40 82



Le Petit Journal
Philippe Latre
06 03 81 27 04

NUMÉROS D'URGENCE

ERDF
Urgence et sécurité : 09 726 750 31

Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

Suez eau : 08 11 90 29 03

Pharmacies-Résogardes : 39 37

Médecins de garde : 39 66

ÉTAT CIVIL**NAISSANCES**

Logann COROIR
Margaux BONNET
Victor ZANIN
Sovanna MALBERT
Yasmine EL KAMOUNI
Isaac LAFRONTIERE
Sabine LADARRE

MARIAGE

Nathalie FAYET et Jean-Philippe CATTAI

DÉCÈS

Justine BEDES, épouse AURIAC
Odette QUILLARD, épouse PETITDEMANGE
Georges DEDIEU

:: École

Première inscription école maternelle ou élémentaire

Pour les enfants nés en 2013, scolarisés pour la première fois en maternelle à la rentrée de septembre 2016, les parents doivent se présenter à l'accueil de la mairie, pour retirer la fiche d'inscription, munis des documents suivants :

- livret de famille
- justificatif de domicile de moins de 3 mois

Il en est de même pour les enfants entrant au CP en septembre 2016 ou pour tout nouvel arrivant de Gagnac.

:: Citoyenneté

Recensement citoyen

Quand et comment se faire recenser ?

Dès 16 ans, les jeunes doivent impérativement se faire recenser dans la mairie de leur commune ou sur internet (site www.servicepublic.fr, rubrique « recensement citoyen »). Si le recensement a été fait sur internet, l'attestation de recensement est envoyée dans les 10 jours par la mairie ou elle est disponible dans le porte-document du compte personnel.

Un jeune français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune, devenu Français entre 16 et 25 ans, doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française. Un jeune qui a la possibilité de rejeter la nationalité française, mais qui ne fait pas jouer ce droit, doit se faire recenser au plus tard dans le mois qui suit ses 19 ans. En cas d'oubli, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Pourquoi se faire recenser ?

L'attestation de recensement permet de se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Il n'est pas délivré de duplicata, mais en cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont le jeune dépend.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir participer à la JDC, de ne pas être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans, de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

Pour en savoir plus : www.defense.gouv.fr/jdc

:: Cadre de vie

Mieux vivre ensemble

Pour mieux vivre ensemble, respectons quelques règles élémentaires de bon voisinage, de sécurité ou de bon sens.

Végétaux et limites de propriété

Tout arbre ou haie de plus de 2 mètres de haut nécessite une plantation à 2 mètres au moins de la limite séparative des deux propriétés. Si la végétation est inférieure à 2 mètres de haut, la distance de plantation est réduite à 50 cm minima.

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que la visibilité des panneaux de signalisation.

Stationnement et sécurité

Dans certains lotissements anciens, le nombre de parkings publics initialement prévu se révèle réduit par rapport au nombre de véhicules aujourd'hui possédé par chaque famille. Il est donc nécessaire d'utiliser les parkings privatifs, les garages de chaque habitation ainsi que les parkings publics afin de laisser libres les trottoirs. La sécurité des piétons, notamment aux abords des écoles, en dépend. En cas d'accident, le propriétaire du véhicule en stationnement gênant peut voir sa responsabilité engagée.

Les stationnements anarchiques ont également des incidences sur la gestion des déchets, empêchant dans certains cas, le passage des camions de collecte. Plus grave encore, l'intervention de véhicules de secours peut être entravée et avoir des conséquences dramatiques. Ces stationnements gênants sont punis d'une amende prévue pour les contraventions de 2^e classe, voire par l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule.

Balayer devant sa porte

Contrairement à bien des idées reçues, devant chaque domicile, l'entretien des trottoirs et du caniveau, ainsi que le déneigement, est à la charge du riverain. Il appartient notamment à celui-ci de permettre le passage en sécurité des piétons ainsi que l'écoulement des eaux.

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Pour les professionnels, lorsque l'activité n'est pas soumise à autorisation ou déclaration, les horaires s'étendent du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Des dérogations peuvent être accordées par les services de la préfecture.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et impetive. Les infractions sont passibles d'une amende contraventionnelle.

À savoir

Il est interdit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse
- les feuilles mortes
- les résidus d'élagage
- les résidus de taille de haies et arbustes
- les résidus de débroussaillage
- les épiluchures

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune en porte à porte. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel. Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Un calendrier de ramassages des déchets verts est à votre disposition en Mairie.

Chenilles processionnaires & nids de frelons

Il n'existe pas actuellement de réglementation nationale de lutte obligatoire contre les chenilles processionnaires. Les particuliers concernés par leurs éventuelles présences doivent mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les éradiquer. Les Services de la Mairie ne sont compétents en la matière que sur le domaine public. Il en est de même pour les nids de frelons.

Papier recyclé « bilan Carbone »

Dorénavant les Gagnacais sont imprimés sur du papier recyclé (Cyclus Offset) 120 grammes au lieu d'un papier à fibres vierges. Ce nouveau papier permet de réduire l'impact environnemental de l'impression des bulletins d'information communaux.

L'édition des quatre Gagnacais annuels sur papier Cyclus offset c'est :

 **774**
kg de matières envoyées en décharge en moins grâce à la réutilisation de vieux papier

 **186**
kg de CO₂ évités (soit l'équivalent de 1 856 km parcourus en voiture européenne moyenne)

 **18 996**
litres d'eau économisés (l'équivalent 250 douches)

 **2 382**
kWh d'énergie économisée

 **1 258**
kg de bois évités (en utilisant des fibres recyclées)

Source: L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par Labelia Conseil conformément à la méthodologie Bilan Carbone®. Les calculs sont issus d'une comparaison entre le papier recyclé Cyclus offset et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour le papier à fibres vierges). Les résultats obtenus sont issus d'informations techniques et sont sujet à modification.



:: Communication

La mairie de Gagnac est sur Facebook !

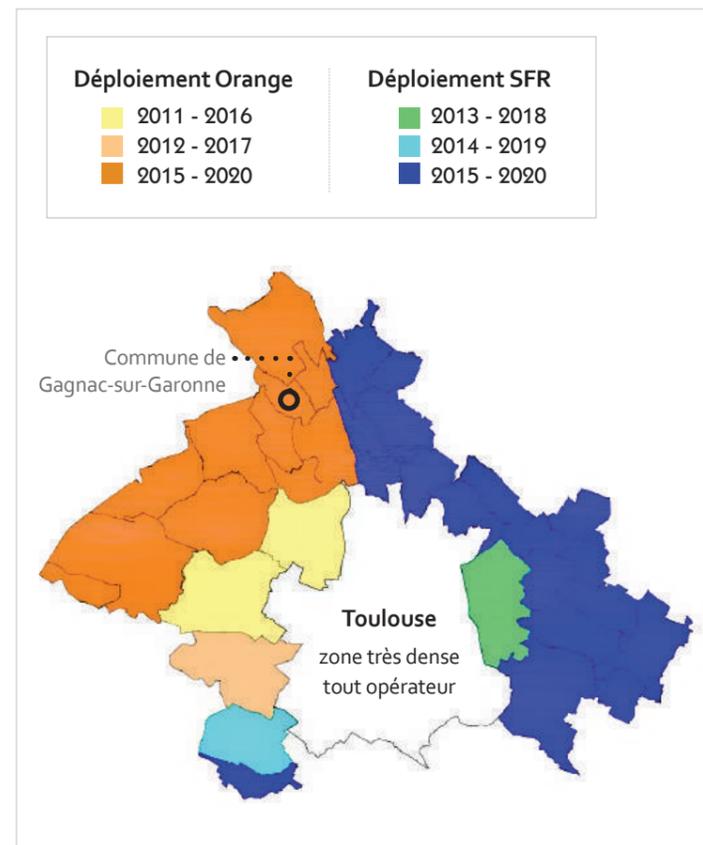
En attendant l'arrivée du nouveau site internet prévue avant l'été, le Service Communication de la commune a créé une page Facebook dédié à la mairie de Gagnac.

Retrouvez-nous en tapant « Mairie de Gagnac-sur-Garonne ».

:: Cadre de vie

Déploiement de la fibre optique

Orange assurera le déploiement de la fibre optique sur la commune de Gagnac (cf. carte). D'ici 2020, la commune sera équipée. Au regard de la mauvaise qualité du réseau actuel, Orange a confirmé à M. le Maire que Gagnac faisait partie des communes prioritaires à équiper sur la période 2015-2020.



:: Municipalité

Les actions phares du Conseil Municipal des Enfants

Les élèves du Conseil Municipal des Enfants se sont mises au travail et comptent sur les Gagnacais pour répondre à leurs projets.

Un projet humanitaire pour l'association les amis du Vietnam

Afin de venir en aide aux enfants et aux écoliers de trois communes au Vietnam (Hué, Biên-Hoà et Plei-ku), une collecte de vêtements pour des enfants de 0 à 12 ans ainsi que des brosses à dents, du dentifrice, des savonnets, des crayons, stylos et gommes sera organisée entre mai et juin. La collecte s'effectuera au Centre d'Animation et la Bibliothèque.

Un concours de jardins et balcons fleuris

Vous avez fleuri votre jardin ou votre balcon ? On peut apercevoir de la rue votre fleurissement ? Alors n'hésitez plus participez au concours ! Inscriptions par bulletin, jusqu'au 3 juin à déposer en mairie (bulletin fourni dans le Gagnacais). Remise des prix le 23 juin.

Participation à la journée environnement et éco citoyenneté du 24 juin.



:: Hommage



Cérémonie du 19 mars 1962

Les anciens combattants de Gagnac et de Fenouillet se sont réunis au Monument aux Morts de Gagnac pour commémorer le 54^e anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie.

La municipalité a souhaité, pour cette occasion, modifier l'emplacement des portes drapeaux. Ils étaient positionnés de part et d'autre du Monument aux Morts, les élus du Conseil Municipal des Enfants se positionnant quant à elles devant le Monument aux Morts. Les allocutions se sont faites en face du mémorial.

Sans changer le fond de la cérémonie mise en place par Pierre Carbo Puig, le président des Anciens Combattants de Gagnac, cette nouvelle organisation dans sa forme a été appréciée par tous.

:: Citoyenneté



Résultats du recensement

Le recensement de la population de Gagnac s'est déroulé du 21 janvier au 20 février. Les premiers résultats sont aujourd'hui connus. La population de la commune est restée parfaitement stable entre 2012 et 2016. Gagnac accueille aujourd'hui **2 946 habitants**. La typologie de l'habitat reste globalement similaire entre 2012 et 2016 : plus de 90 % de résidences principales, 1 % de résidences secondaires. Seul le taux de logements vacants a légèrement augmenté entre 2012 et 2016 passant de 1,1 à 4,8 %.

:: Municipalité

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 février 2016

Les délibérations du Conseil Municipal du 15 février 2016 ont concerné les points suivants :

Finances : adoption du compte de gestion et du compte administratif 2015, affectation du résultat 2015, adoption du budget primitif 2016, indemnité de conseil du trésorier, autonomie financière du CCAS.

Associations : Vote des subventions 2016 aux associations.

Indemnités des élus : Indemnité de fonctions de M. le Maire, des adjoints et conseillers délégués. Comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales, le procès verbal de chaque Conseil Municipal est affiché en mairie.

:: **Projet**

Suivi des travaux

Grand Parc Garonne

Le projet Grand Parc Garonne, mené par Toulouse Métropole, avance à grands pas. Les plantations d'arbres fruitiers, d'arbres et de haies champêtres ont été réalisées ce printemps. Un mulch (copeaux de bois) a été déposé le long de ces plantations. Le terrain a été légèrement remodelé afin de lui donner un aspect naturel. L'espace a été délimité au moyen de barrières en bois. Dans les prochaines semaines, des panneaux d'informations sur gabions en galet de Garonne seront installés, le sol sera travaillé pour être engazonné et le mobilier (table de pique-nique, de barbecue, et fontaine à eau) sera implanté. Puis l'aire de jeux, la fenêtre paysagère sur la Garonne et les jardins familiaux pourront voir le jour. Une piste cyclable longeant les bords de Garonne et créée par Toulouse Métropole permettra à terme de rejoindre ce site.



Travaux à venir en Juillet :

- Extension de l'École Maternelle et du Centre de Loisirs en venant en front de rue.
- Mise en sécurité de la Rue de la Gravette depuis l'entrée de la ville (côté Fenouillet) jusqu'à la Place de la République.

Des communications spécifiques seront faites ultérieurement à destination des parents d'élèves et des riverains.



Espace Multisports

Le planning prévisionnel des travaux de l'Espace Multisports sur le site de Campistrion est le suivant :

Mois	Actions
Mars Mai	<ul style="list-style-type: none"> · Dessouchage arbres · Dévoiement réseau eaux usées · Réseau principal eaux pluviales + Puisards · Préau : Terrassement + Couche de base GNT · Parking complet
Juin Juillet	<ul style="list-style-type: none"> · Fondations : massif béton + techno pieux · Montage Charpente · Couverture membrane textile · Façade membrane micro-perforée · Boîtes à eaux et descente eaux pluviales
Août/ Septembre	<ul style="list-style-type: none"> · Bordures P1 + Caniveaux + Regards eaux pluviales raccordés au réseau principal · Couche de réglage · Béton désactivé sous l'avent de l'entrée + Réfection des trottoirs · Massifs béton pour équipements sportifs · Surface fillérisée + Remise en état boulodrome
Septembre/ Octobre	<ul style="list-style-type: none"> · Électricité · Sol Sportif · Équipements sportifs + Tribunes
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> · Bardage persiennes · Menuiseries · Descentes EP intérieures · Paniers de basket + Filet de séparation · Surface fillérisée + Remise en état boulodrome

La réalisation de l'Espace Multisports a été possible grâce au soutien financier du Conseil Départemental. Une subvention de 400 000 euros a été octroyée grâce à l'appui de Victor Denouvion et Sandrine Flouressus, Conseillers Départementaux du Canton de Castelnau-Minervois.



:: **Animation**

Carnaval de l'école maternelle

Les enseignants de l'école du Chêne Vert, aidés des ATSEM, ont organisé le carnaval des enfants vendredi 18 mars dans la cour de la maternelle. Les enfants étaient déguisés en animaux de la ferme et de la savane. Ils ont entonné des comptines sous l'œil attendri des parents. Pour terminer cette animation dans la joie et la bonne humeur, les parents ont été invités à effectuer un pas de danse avec leurs enfants. Tous les participants ont été récompensés par un goûter offert par la municipalité.



:: **École Maternelle**

Semaine « patouille-débrouille » à l'école maternelle

Durant une semaine, du 1^{er} au 5 février 2016, tous les enfants de l'école maternelle ont participé à la semaine « patouille-débrouille ».

Les enfants des quatre classes étaient mélangés en plusieurs groupes de 3 à 6 ans, chaque groupe a travaillé avec une maîtresse et les ATSEM. Ils devaient participer à des ateliers pour répondre à la question « comment faire du pain ? ». Après plusieurs essais avec divers ingrédients, ils ont enfin réussi à fabriquer du pain et chaque enfant a amené son petit pain le soir à la maison pour le goûter en famille. Puis, quelques semaines plus tard, les enfants sont allés visiter la boulangerie du village.



:: **Sorties**

Opération « Chouquettes » à l'école élémentaire !

Depuis le début de l'année, l'école élémentaire propose aux élèves des sorties culturelles mais aussi sportives :

- La grande parade scolaire à vélo dans les rues de Toulouse
- École et cinéma
- Rencontre avec un auteur
- Spectacle au Bascala

Les élèves de CM1/CM2 se sont même transformés en « boulangers » le temps de régaler les familles avec l'opération « Chouquettes » qui a remporté un franc succès ! L'argent récolté à cette occasion servira au financement de la Classe découverte.

D'autres sorties vont bien sûr arriver...





:: Bibliothèque

Les Racontines

Samedi 19 mars 2016, dans le cadre des « Racontines », Jean-Marc Biolley, le conteur des Cimes de la Compagnie « Graines de Troubadours » a captivé les petits et les grands Gagnacais avec ses contes sur le thème « Les sorciers existent ! » (35 personnes étaient présentes dont 21 enfants).

Les actions de la Bibliothèque

- Création d'un rayon spécial « Terroir ».
- Tout au long de l'année, des Kamishibai et des Tapis de lecture pour les enfants du Relais Assistantes Maternelles et du Centre de Loisirs, prêtés par la Médiathèque Départementale.
- Trois « Racontines » animées par les conteurs de la Compagnie « Graines de Troubadour » et un conte animé par Brigitte Mondini (contes pour les enfants à partir de 5 ans).
- Dédicace du recueil de poèmes « Les Maux du cœur » de l'auteur Jean-Philippe Cattai.
- Une « Animation Spectacle » : « Les petites pièces sonores » pour les enfants du Centre de Loisirs (de 3 à 5 ans) proposée par la Médiathèque Départementale.

La Bibliothèque en chiffres

- 534 inscrits
- 429 emprunteurs actifs
- 6 261 emprunts
- 8 164 ouvrages en rayon
- 1 640 ouvrages prêtés par la Médiathèque du Conseil Départemental
- 399 livres achetés
- 982 livres donnés par les Gagnacais (que la municipalité remercie)
- 207 ouvrages éliminés

:: Formation

BAFA

Le Centre de Loisirs et la Municipalité ont organisé, du 20 au 27 février, la 5^e édition de la formation générale BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en direction des jeunes et en partenariat avec l'IFAC (Institut d'Animation, de Formation et de Conseil). À l'initiative de la commission « Enfance et Jeunesse », la commune a financé six jeunes gagnacais dans leur projet de formation. Le BAFA leur servira dans leurs études et leur permettra de trouver un « job » pendant les vacances en centre de loisirs ou pour des séjours.

Les stagiaires ont pu acquérir des connaissances autour de la pédagogie de l'enfant, mettre en place des veillées et animations, se former sur la réglementation.

Les six jeunes ont validé leur première partie de BAFA et réaliseront leurs stages pratiques dès les vacances de Printemps.



:: Vacances

Séjour ski du 28 février au 4 mars

58 enfants des communes de Gagnac et Fonbeauzard se sont retrouvés à Saint-Lary, au Plat d'Adet pour profiter des joies de la neige. Malgré quelques jours de mauvais temps, les enfants ont pu skier, se balader à Saint-Lary ou organiser des veillées et des boums.



:: Animation

Programme Centre Animation

VACANCES DE PRINTEMPS

- **Mercredi 20 avril** : sortie pour les maternelles « O p'tit monde de Rico » à l'Union (www.omondederico.fr).
- **Mercredi 27 avril** : sortie pour les élémentaires au cirque Médrano au Zénith à Toulouse.
- **Stage de Zumba** pour les élémentaires.

FÊTE DU CENTRE

Mardi 7 juin : sur le thème des férias gagnacaises.

SÉJOUR ÉTÉ 2016

Ces séjours se dérouleront à Sérénac sur la base départementale du Tam (www.bases-departementales.tam.fr, rubrique **Base de Sérénac**) :

- **Du 06 au 08 juillet** : mini camp pour les maternelles. Ils pourront découvrir des activités sportives et autour de l'environnement.
- **Du 06 au 11 juillet** : séjour pour les élémentaires avec piscine, activités sportives (tir à l'arc, équitation...) et ludiques.
- **Du 06 au 13 juillet** : séjour jeunes sous marabout. Piscine, activités sportives, Cap Découverte, visite... Le séjour sera élaboré avec les jeunes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le centre d'animation au 05 61 09 76 43 (Cécile BAHUT).

PÉRIODE DE FERMETURE ESTIVALE DU CENTRE DE LOISIRS

15 juillet et du 1^{er} au 19 août.



Kézako : Semaine de la parentalité

La commune s'engage dans une démarche de parentalité positive en partenariat avec l'association « Parents Aujourd'hui ».

Vous souhaitez aider votre enfant à devenir un adulte conscient, responsable, bien dans sa peau et à l'aise dans ses relations sociales et affectives, vous êtes invités à participer à la première semaine de la parentalité à Gagnac.

1 Deux « Ciné débat » seront organisés le mardi 31/05 et le jeudi 02/06 à 20h

Une projection de 40 mn sera suivie d'un débat d'une heure. Deux thématiques à l'honneur :

- « Le miroir des émotions »
- « Vivre son adolescence »

Moment de rencontre et d'échange à destination des parents et des professionnels.

Participation 2€ | Ouvert à tous.

Inscription conseillée auprès de l'accueil de la mairie ou au 05 62 22 93 50.

2 Pour aller plus loin un atelier « mon pré-ado et moi » sera organisé le dimanche 5 juin de 9 h à 16 h.

Cet atelier, organisé pour des parents de préadolescents, portera sur la compréhension et l'accompagnement des changements à l'adolescence. Cet atelier a pour objectif de vous aider à prévenir les conflits tout en maintenant la relation avec votre enfant.

Groupe de 8 à 12 personnes maximum.

Coût de l'atelier :

- 70 € pour les extérieurs
- 40 € pour les Gagnacais (+ 30 € pris en charge par la municipalité).

Inscription obligatoire auprès de l'accueil de la mairie ou au 05 62 22 93 50.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Virginie Vingert (RAM) 05 34 27 77 23 ou Cécile Bahut (Centre d'Animation) 05 61 09 76 43.



:: Pôles Territoriaux

Pôles territoriaux : la grande réforme !

En 2015, Toulouse métropole a réorganisé ses pôles territoriaux pour rendre plus efficaces les services rendus aux habitants métropolitains, traiter de façon équitable tous les citoyens et les 37 communes sur le territoire. Depuis le 1er janvier 2016, le nombre de pôle est passé de huit à cinq (pôle Toulouse centre, ouest, nord, est et sud).

Dès 2015, Toulouse Métropole a décidé de réorganiser ses pôles territoriaux dans un souci d'économie et d'efficacité. Le découpage du territoire métropolitain en différents secteurs a été redéfini selon des critères d'équité et d'objectivité (axes de communication, centralités, population...). Le nombre des pôles territoriaux est passé de 8 à 5. Les compétences de ces pôles ont été clarifiées et homogénéisées selon une règle très simple : désormais, toutes les interventions quotidiennes et de proximité de Toulouse Métropole sont administrées au niveau des pôles. Seules les opérations d'échelle métropolitaine demeurent centralisées au siège.

Les pôles territoriaux sont aussi chargés d'informer les habitants concernant toute question portant sur les compétences métropolitaines (déchets, propreté, voirie...). Ces pôles ne constituent donc pas un territoire administratif supplémentaire mais, au contraire, des instances favorisant la proximité et la réactivité entre les administrés et les opérateurs.

Les mairies continuent de recevoir leurs habitants pour toute question relevant des prérogatives communales (celles-ci ne sont pas impactées par la réforme des pôles territoriaux de Toulouse Métropole). Suite à cette réforme, Gagnac relève du pôle territorial Nord qui se trouve à Campus Trafic, 2 Impasse Alphonse Brémond, ZA de Montblanc, 31200 TOULOUSE.

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 16 h 30.

Contact : 05 62 27 47 00 ou pole.nord@toulouse-metropole.fr

Pour en savoir +: www.toulouse-metropole.fr, rubrique Collectivité, Pôles Territoriaux



:: Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat (PLUi-H)

L'élaboration du PLUi-H se poursuit. Ce document a pour objectif de définir un projet urbain pour Toulouse Métropole et d'établir de façon équilibrée les règles de développement de l'urbanisme et de l'habitat pour les 37 communes membres. Chaque personne qui habite, travaille, étudie dans la Métropole peut participer à l'élaboration du PLUi-H et donner son avis !

Les seconds temps forts de la concertation autour de ce projet se dérouleront :

- À compter d'avril, sera mis en ligne le deuxième cahier sur les enjeux pour le PLUi-H afin d'encourager les habitants de la Métropole à s'exprimer sur les registres papier en mairie ou dématérialisés sur le site de toulouse-metropole.fr.

- En juin, cinq réunions publiques seront organisées sur le territoire de la Métropole pour le PLUi-H. Pour le secteur nord de Toulouse Métropole, la réunion d'information se tiendra le mardi 28 juin à 20 h à la Salle des Fêtes de Fenouillet.

Une réunion publique se tiendra le mercredi 29 juin à 20h30 au siège de Toulouse Métropole pour présenter le RLPi (Règlement Local de Publicité Intercommunal).



Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole sera présent sur Gagnac le 24 mai prochain.

Il sera reçu en mairie par Michel Simon, Maire et par les membres du Conseil Municipal. Après une visite de la commune, les acteurs du monde économique et associatif de la commune seront invités à rencontrer Jean-Luc Moudenc.



:: CCAS

Voyage Séniors par l'ANCV et le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale organise, en partenariat avec les communes de Fenouillet, Aucamville, Fonbeuzard et St Alban et l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), un séjour de cinq jours et quatre nuitées, à Port Barcarès (66), du 5 au 9 septembre 2016. C'est la cinquième année que les séjours Séniors sont organisés pour les personnes âgées de + 60 ans, qui ont peu l'occasion de prendre des vacances. Les Séniors non imposables auront la priorité. Les personnes intéressées doivent se présenter au CCAS pour une pré-inscription avant le 30 avril.

Prix du séjour :

325 euros pour les personnes imposables

175 euros avec l'aide de l'ANCV

Pour toute information, vous pouvez contacter Françoise ROSSI au 05 62 22 93 50.

Programme du séjour :

Lundi 5 Septembre : Départ. Après installation au Centre de Vacances de L'Estanyot, apéritif de bienvenue et présentation du séjour.

Mardi 6 Septembre : Visite d'un domaine viticole à Saint-Estève, thé dansant, accès aux équipements de loisirs du Centre (piscine, jacuzzi,...) l'après-midi suivi d'un loto en soirée.

Mercredi 7 Septembre : Journée en Espagne (promenade en catamaran, Rosas, Le Perthus).

Jeudi 8 Septembre : Marché ou activité de détente au village en matinée. L'après-midi, visite de la Côte Vermeille.

Vendredi 9 Septembre : Retour.

Présentation des activités de l'Association Oswaldo



L'association OSWALDO a pour objectif d'intervenir à domicile auprès de personnes âgées, isolées ou malades, afin de leur apporter présence et soutien moral. Nous vous invitons, avec vos proches et/ou vos aidants, à venir participer à nos ateliers.

Vous pouvez aussi, simplement, venir nous rencontrer et prendre un petit café, bavarder et passer un moment convivial.

Le café & ateliers d'OSWALDO se tiendra tous les jeudis après-midi de 14h30 à 17h30 à la Petite Salle des Fêtes de Fenouillet Rue de l'Eglise 31150 Fenouillet (rue principale - 200 m à droite après la Mairie - parking en face)

EXCEPTÉ le 24 mars, le 16 juin et le 23 juin ! et les mois de juillet - août (vacances)

CONTACTS

Françoise : 06.24.94.03.05 & GILLES : 06 26 95 55 91



ATELIERS PROPOSÉS - Suivant les jours :

Claudine

modelage : manipulation de l'argile, ou autre «pâte», mini sculptures, jeux avec du papier, origami

Reine-Claire

Lecture, contes, discussions,

Sylviane

Chant choral, jouons avec notre voix

Eveline

Danse.

Daniel

Magie, manipulations, jeux, casse-tête, réalisations avec ballons de baudruche. Jeux divers, clowneries ...

Françoise

Approche de l'aquarelle, avec jeux simples avec la couleur et l'eau ...

Françoise

Jeux autour des mots, création : de mots croisés, devinettes, poésies fantaisistes, etc... Jeux sur le récit de nos souvenirs

Gilles

Jouons autour de nos photos : « Passé présent © » Nos albums photos, machine à voyager dans le temps ... Embarquement immédiat !

Informations sur l'association, écoute des besoins. Orientation.

Marie-Claude

Mandala - Diverses activités manuelles ludiques.

:: Finances

Finances : approbation des comptes 2015 et vote du budget 2016

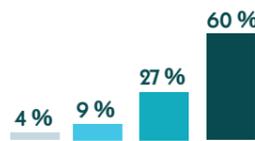
Le budget communal se divise en deux grandes parties :

- **Le budget de fonctionnement** incluant les dépenses liées au personnel ou aux achats de fournitures et de services et les recettes liées à la perception des impôts locaux, des dotations de fonctionnement reçues de l'État, des attributions de Toulouse Métropole, des produits venant des différents services (restaurant scolaire, location de salles,...).
- **Le budget d'investissement** correspond aux achats durables effectués par la collectivité pour développer

et mettre en œuvre les services publics (construction de bâtiments, achats des équipements indispensables au fonctionnement, remboursement des emprunts). Les recettes du budget d'investissement proviennent des subventions perçues, de l'autofinancement communal ou du capital emprunté.

Conformément à la loi, les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer dans chacun de ces deux budgets.

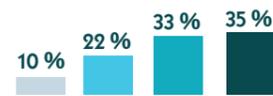
:: Dépenses de fonctionnement



- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Charges de gestion courante (dont indemnités des élus, participations aux syndicats de regroupements de communes, subventions aux associations...)
- Charges financières (intérêt d'emprunt)

Les charges de personnel concernent à hauteur de 44 % (soit environ 600 000 euros) les activités périscolaires (Centre d'Animation, restaurant scolaire). Mais ces services génèrent également des recettes pour la collectivité (paiement des parents, participations de la CAF et de l'Etat).

:: Recettes de fonctionnement



- Impôts locaux
- Attribution Toulouse Métropole
- Dotations de l'État et de notre partenaire CAF qui finance les activités de la petite enfance/enfance/jeunesse
- Produits des services (cantine, centre de loisirs, locations de salles, repas à domicile, locations des logements communaux ...)

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **2 270 000 €**. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **2 600 000 €**. La bonne gestion du budget de fonctionnement 2015 a permis de dégager un excédent de 330 000 euros qui a été affecté à la section investissement afin d'équilibrer le budget fonctionnement.

€ **390 000 €**

de baisse cumulée des dotations de l'État depuis 2011 pour la ville de Gagnac (2011 : 382 617 € | 2012 : 376 120 € | 2013 : 365 497 € | 2014 : 333 163 € | 2015 : 252 402 € | 2016 : 195 206 €)

Une nouvelle baisse des dotations est à prévoir en 2016 et 2017, conformément au plan de contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics à hauteur de 11 milliards d'euros (pacte triennal 2015-2017).

Les grandes orientations budgétaires

Afin de maintenir la qualité de services aux administrés et face à la baisse des recettes, la municipalité se fixe plusieurs objectifs :

- Optimisation des dépenses d'ordre général (électricité, téléphonie, contrats de prestataires, ...).
- Gestion optimale de la masse salariale afin de maintenir la qualité de services aux administrés (optimisation des postes, recours aux contrats aidés, ...).
- Dégager un excédent de fonctionnement suffisant pour maintenir un niveau d'investissement significatif afin d'améliorer encore la qualité de services rendus aux administrés.
- Augmentation limitée de la pression fiscale sur les ménages.

Chiffres clés

↳ **13 %**
de baisse des charges salariales entre 2014 et 2015

⚡ **10 000 €**
de gain sur la facture d'électricité (coupure de l'éclairage public une partie de la nuit, installation d'équipements plus performants,...)

☎ **18 000 €**
de gain suite à la renégociation des contrats de téléphonie et d'assurances

:: Investissement

Le budget investissement 2016

Au regard de ses capacités financières et des besoins sur la commune, les investissements suivants ont été programmés pour 2016 :

- Économie d'énergie : 12 000 euros HT
- Espace Multisports Campistron : 997 000 euros HT
- Extension Maternelle : 600 000 euros HT
- Étude Extension Élémentaire : 25 000 euros HT
- Accessibilité bâtiments communaux et matériel services techniques : 50 000 euros HT
- Mise en conformité complexe sportif Campistron : 50 000 euros HT

Les recettes du budget d'investissement proviennent :

- De l'autofinancement communal : 800 000 euros
- De l'emprunt : 500 000 euros
- Des fonds de compensation de la TVA : 40 000 euros
- Subventions : 400 000 euros

Le montant de la dette de la commune est de 572 euros par habitant. Ce taux est inférieur au taux moyen des communes de même strate (710 euros par habitant).

:: Emploi

Carrefour pour l'Emploi Toulouse Métropole

Jeudi 26 et vendredi 27 mai 2016 se tiendra au Parc des expositions la huitième édition du Carrefour Emploi de Toulouse Métropole. Tous les profils sont ciblés, de tous niveaux de compétence, de qualification et d'expérience... Postes en CDD, CDI, missions à l'international, emplois d'avenir, stages, formations en alternance...

L'entrée est libre et gratuite.

:: Évènement

Journée « Écocitoyenne »

En collaboration avec les écoles maternelle et élémentaire, la Commission Environnement organise une journée « Écocitoyenneté » le 24 juin prochain.

Le but de cette journée est de faire prendre conscience aux élèves de l'intérêt du tri sélectif et du recyclage.

Différentes animations seront organisées tout au long de la journée sous forme d'ateliers : jeu de piste, jeu de l'oie sur les déchets, ateliers compostage, visite d'un centre de tri, création d'objets,...

Les services de Centre d'Animation, de la mairie, de Toulouse Métropole ou de l'ADEME seront associés à cette journée.

:: Déchets et Tri sélectif

Modernisation du service de collecte des déchets

La collecte des déchets ménagers relève de la compétence de Toulouse Métropole. Progressivement, Toulouse Métropole modernise ce service et généralise la mécanisation de la collecte sur son territoire.

Gagnac fait partie des douze nouvelles communes (Aucamville, Balma, Castelnau, Fenouillet, Fonbeuzard, Gagnac, Launaguet, Montrabé, Saint-Alban, Saint-Jean, Saint-Jory et L'Union) de Toulouse Métropole qui vont bénéficier d'une collecte mécanisée des déchets en porte à porte.

Dorénavant, toutes les maisons individuelles (sauf cas particulier), les immeubles et les professionnels seront équipés de bacs roulants homologués adaptés aux véhicules de collecte de Toulouse Métropole et les jours de collectes seront modifiés.

Pourquoi la mise en place de ce service ?

Plus propre et plus pratique: L'utilisation des bacs roulants permet d'améliorer le confort de tous et la propreté des rues (plus de sacs déchirés par exemple). Les bacs facilitent également le stockage pour les habitants et la manutention pour les agents de collecte.

Un service adapté aux besoins des habitants: L'ajustement des jours de collecte et l'optimisation des circuits de ramassage des poubelles permet de maîtriser

les coûts tout en améliorant la qualité du service. Les deux collectes hebdomadaires étaient de moins en moins adaptées : lors de la deuxième tournée hebdomadaire, moins de poubelles étaient sorties et leur taux de remplissage était de plus en plus faible. Ce nouveau service permet ainsi de répondre aux besoins réels des habitants.

Plus écologique : La réorganisation des circuits et des jours de collecte permet de réduire l'empreinte carbone : moins de kilomètres parcourus, c'est moins de carburant consommé et moins de CO₂ dans l'atmosphère !

Actions à venir

Un courrier d'information, cosigné par Toulouse Métropole et la Mairie de Gagnac, est en cours de distribution dans chacune des boîtes aux lettres de la commune afin d'informer les administrés de ce nouveau dispositif de collecte des ordures ménagères.

Des bacs roulants seront ensuite livrés aux administrés par la société CITEC Environnement mandaté par Toulouse Métropole entre le 18 avril et le 27 mai 2016. En cas d'absence, les bacs seront déposés sur le trottoir devant chez vous et un avis de livraison sera laissé dans votre boîte aux lettres.

Quels aménagements ?

Pour les particuliers, seront ainsi livrés :

- Un bac roulant à couvercle vert destiné aux ordures ménagères
- Un autre bac roulant, entièrement bleu, destiné aux emballages et papier à recycler

Ces bacs viennent remplacer les sacs, caissettes et autres contenants. **Seuls les bacs fournis par Toulouse Métropole seront à utiliser à partir du 6 juin.**



Un guide du tri ainsi qu'un calendrier précisant les nouveaux jours de collecte vous seront également remis avant le 6 Juin.

De nouveaux jours de collecte

A partir du 6 juin, la collecte en bacs sera effectuée selon le nouveau calendrier de ramassage :

- **1 fois par semaine pour les ordures ménagères** (bac à couvercle vert)
- **1 semaine sur 2 pour les emballages et papiers à recycler** (bac bleu)

Les bacs devront être sortis après 20 heures la veille de la collecte et rentrés le plus tôt possible après le ramassage afin de limiter l'encombrement des trottoirs.

L'acquisition et la maintenance des bacs ne seront plus à votre charge, néanmoins vous devrez en assurer le nettoyage.

Ce qui ne change pas

Verre
Les récup'verre en apport volontaire resteront à votre disposition dans la commune.

Déchets verts
Le ramassage des déchets verts sera toujours réalisé une semaine sur deux (cf. programme du calendrier distribué).

Encombrants
Deux ramassages annuels des encombrants sont prévus sur la commune de Gagnac (cf. calendrier distribué).

Déchèterie de Saint-Alban pour les particuliers (www.decheteries-decoset.info ou 05 62 89 03 41).

Cas particuliers

Pour quelques immeubles, la taille des locaux ne permettant pas le stockage de bacs supplémentaires, Toulouse Métropole maintiendra alors la collecte des ordures ménagères à 2 fois par semaine. Les syndicats de copropriétaires concernés seront informés par courrier.

Seuls les professionnels (commerçants, entreprises, etc.) - qui bénéficient déjà de la collecte d'ordures ménagères par Toulouse Métropole - seront fournis en bacs dédiés dans la limite de 2 bacs de 770 litres. Dans le cas d'une production de déchets supérieure, la fourniture de bacs supplémentaires - adaptés aux véhicules de collecte - serait à leur charge. La collecte des emballages recyclables et papiers ne concerne pas les professionnels.

Points de regroupement des bacs. Pour limiter les risques d'accidents ou la gêne occasionnée par les manœuvres parfois dangereuses des camions (marches arrières, rues étroites, etc.), des points de regroupement des bacs sont maintenus ou mis en place sur certains secteurs.



Pensez au compostage !

Aujourd'hui on estime qu'environ 30 % de déchets organiques : épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas... se retrouvent dans les ordures ménagères. Pourtant associés aux déchets de jardin, ils peuvent être compostés. Le compostage est un excellent moyen pour diminuer la quantité de déchets jetés, tout en produisant un fertilisant naturel pour le jardin.

Pour en savoir plus : www.toulouse-metropole.fr, rubriques Missions, Déchets/Propreté, Compostage.

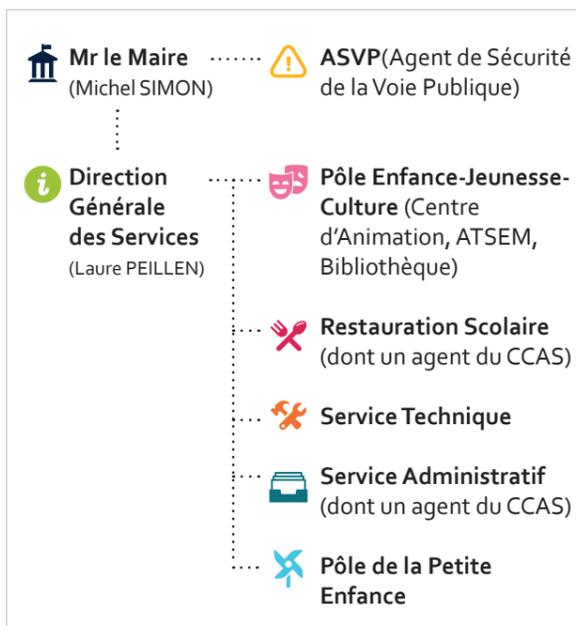


L'équipe du restaurant scolaire (Christophe Fricon, Gentiane Miharisoa, Jimmy Limberger, Nicolas Garrigues, Stéphanie Machado)

:: Les Services Municipaux

Le restaurant scolaire

Les Services Municipaux œuvrent au quotidien pour rendre le meilleur service possible aux Gagnacais. La Commission Communication a souhaité mettre à l'honneur chacun de ses services au fil de ces numéros. Notre premier reportage se focalise sur le Restaurant scolaire.



Cinq agents travaillent au restaurant scolaire afin de préparer les 250 repas pour les enfants du groupe scolaire et la trentaine de repas pour le portage à domicile.

Questions/Réponses avec Nicolas Garrigues (NG), responsable du restaurant scolaire.

Combien de personnes travaillent au sein du restaurant scolaire et comment sont réparties les tâches ?

NG : Quatre personnes travaillent en cuisine le matin : Stéphanie Machado réalise les desserts, Jimmy Limberger



réalise les entrées, Christophe Fricon réalise les plats chauds. Puis, je participe à l'ensemble des productions et assure également le rôle de gestionnaire (commande, composition des repas avec l'avis de Christophe). Gentiane Miharisoa, 5^e agent à temps partiel s'occupe de la mise en place des tables du réfectoire et de l'entretien des locaux. Les autres tâches de la cuisine (comme la plonge ou la réception marchandise) sont réparties sur les agents en fonction des disponibilités. Laetitia Tolleron effectue la livraison des repas domicile et aide pour le service des repas.

Comment s'organise une journée type ?

NG : Les journées des agents du restaurant scolaire commencent à 7 h pour se terminer à 14 h. Les différentes tâches réalisées dans la journée sont :

- 1) réception marchandise (déconditionnement ou reconditionnement en fonction des différents lieux de stockage)
- 2) transformation des matières premières (préparations préliminaires)
- 3) préparation et/ou cuisson des aliments
- 4) dressage et stockage avant service
- 5) nettoyage du matériel utilisé
- 6) service à table ou plonge
- 7) nettoyage du réfectoire et de la cuisine

Est-ce que des repas spéciaux sont organisés pendant l'année ?

NG : Actuellement, nous réalisons le menu de Noël et un menu américain de fin d'année avec hamburger frites. Nous essayons de proposer beaucoup de productions « fait maison » comme le cassoulet, les croque-monsieur, la blanquette, la daube... Des menus à thèmes peuvent parfois être proposés en collaboration avec le Centre d'Animation afin que les enfants soient associés en réalisant la décoration du restaurant par exemple.



Nicolas Garrigues nous livre deux recettes pour réconcilier petits et grands avec les légumes !

:: Courgettes à la Béchamel



- Couper vos courgettes en rondelles et les faire cuire à la vapeur.
- Réaliser une béchamel et incorporer vos courgettes.
- Dresser sur plat et parsemer de gruyère râpé.
- Faire gratiner au four à 180 degrés pendant 30 mn et servir.

:: Chou fleur mimosa



- Faire cuire votre chou fleur à la vapeur et faites-le refroidir.
- Mixer des œufs durs ; réaliser une vinaigrette.
- Dresser vos bouquets de chou fleur, parsemer d'œuf dur râpé, rajouter un filet de vinaigrette et servir.

Quelles sont les règles à respecter ?

NG : Les menus sont établis dans le respect des recommandations nationales relatives à la nutrition de la restauration scolaire. Des grammages sont recommandés par tranche d'âge. L'objectif est de garantir l'équilibre nutritionnel et la diversité au sein des menus. Des règles d'hygiène strictes sont à respecter : des documents indiquent les relevés de températures de la réception des produits à l'assiette du consommateur, des échantillons témoins des différentes productions sont conservés pendant une semaine, des procédures de nettoyage et de désinfection ont été établies, des analyses sont effectuées par un laboratoire sur les préparations et la propreté des matériels et locaux.

Comment s'approvisionne le restaurant scolaire ?

NG : Nous essayons de travailler avec des produits régionaux et des produits français (notre sélection de fournisseur intègre donc cette démarche qualitative). Le bio est intégré de temps en temps, sur les fruits principalement. Par ailleurs nous achetons notre pain et une part importante de la viande fraîche chez les commerçants de Gagnac.

Il est important de continuer à faire la cuisine dans un restaurant scolaire afin que les enfants puissent développer la notion du goût et que les aînés conservent toute la saveur des plats livrés à domicile.

Est-ce que le restaurant scolaire est impliqué dans d'autres actions que la préparation des repas des enfants ou du portage à domicile ?

NG : Nous réalisons en moyenne une trentaine de prestations annexes par an : buffet pour les nouveaux arrivants, collation des différents manifestations culturelles, inaugurations diverses, pot de la fête du village, goûter du carnaval, vin d'honneur pour la cérémonie du 11 novembre, cérémonie des vœux du Maire,...

En partenariat avec Toulouse Métropole, une opération est menée au sein du restaurant scolaire afin de réduire les déchets alimentaires et de les valoriser en faisant du compost.



:: Théâtre

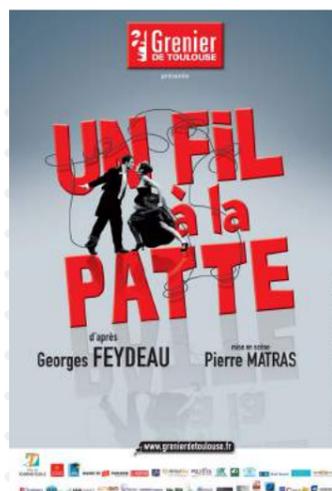
Représentation du « Fil à la patte » par Le Grenier de Toulouse

La Commission Culture a accueilli la Compagnie du Grenier de Toulouse pour une représentation du Fil à la patte de Feydeau, le 13 février dernier.

L'Espace Garonne s'est rapidement rempli afin de profiter du formidable jeu des interprètes Pierre Matras et Muriel Darras.

Tout d'abord, deux ouvreurs accueillent et placent les spectateurs. Enfin, le rideau s'ouvre sur... rien. Pas de décor, le public découvre, médusé, trois malles abandonnées sur scène. Pas d'acteurs, ils ne viendront pas ce soir, ils sont bloqués du côté de Tournefeuille... Les deux ouvreurs meublent comme ils peuvent, et vont essayer de sauver la situation à leur manière. Ils vont interpréter à eux seuls les huit personnages de cette folle comédie. Changement de voix, de mimiques, d'allures, le rythme est haletant et les rebondissements d'autant plus chaotiques que les changements de rôles sont soudains. Textes d'actualité, rebondissements inattendus, Feydeau n'aurait sans doute pas renié cette interprétation.

Les acteurs ont beaucoup apprécié l'intervention du public qui ne s'est pas laissé déstabiliser très longtemps et est entré dans le jeu.



:: Musique

Festival Guitare

Dans le cadre du festival Guitare d'Aucamville et du Nord Toulousain, Gagnac a accueilli Paul Challain Ferret pour un hommage à Charlie Parker.

Les musiques de Charlie Parker ont été revisitées dans une version guitare-jazz pour l'occasion par Paul Challain Ferret sur une rythmique traditionnelle avec guitare, piano, contrebasse et batterie. L'Orchestre Régional du Conservatoire a accompagné le quartet en deuxième partie de spectacle.



:: Musique

3^e rencontre des « Festi Chœur's », le 21 Mai 2016 à l'Espace Garonne



Après la belle réussite des premières éditions du Festi Chœur's, la commission culturelle organise, avec l'aide de Gagnac en Chœur, cette troisième édition.

Un programme varié sera proposé au public avec cinq chorales : « Les dits sonnants » de la Cité Amouroux à Toulouse, « Grain de phonie » du Vernet, « Chœur Franco-Slave » du quartier des Amidonniers à Toulouse, « Arc en ciel » de Grissoles et « Gagnac en Chœur ».

Pour finir la soirée les cinq chorales interpréteront un chant commun : « Mille colombes » parole française

d'Eddy Marnay et musique de Christian Bruhn et Kunzer. Comme chaque année, cette soirée sera placée sous le signe de la solidarité : la recette de cette manifestation sera reversée à l'association Marie-Louise.

Vous êtes attendus très nombreux pour venir à la rencontre de ces amateurs choristes qui vous feront découvrir leur passion du chant.

:: Comité des fêtes

Comité des Fêtes : un nouveau bureau

L'assemblée générale du Comité des Fêtes s'est tenue fin janvier. Après le rapport d'activités pour 2015 énoncé par le co-président Alain Carrière, la trésorière Laurence Italiano, a présenté le bilan financier.

Il a été procédé ensuite à l'élection du bureau :

- co-présidents : Christian Heredero et Philippe Sarrazin
- vice-présidents : Sébastien Sanchez et Alain Cabroler
- trésorière : Laurence Italiano
- trésorière adjointe : Laetitia Binos-Sanchez
- secrétaire : Chantal Lamouroux
- secrétaire adjointe : Barbara Léopardi



:: Association

Les amis du Vietnam

L'association « Les Amis du Vietnam » est attachée à Gagnac depuis une vingtaine d'années. La fête du Nouvel An Vietnamien (Fête du Têt) est l'occasion de faire connaître les missions de l'association et les coutumes locales.



Les Amis du Vietnam apportent un soutien pour l'alphabétisation des enfants les plus démunis en participant à la création d'écoles et en rémunérant des enseignants sur Hué et sa région ainsi que dans les hauts plateaux du Centre Vietnam.

L'association a également participé à la construction d'un grand centre social « Bétania » à 30 km de Saïgon où sont accueillis les enfants des rues et les enfants handicapés avec des missions de scolarisation et de

formation. Il y est aussi prodigué les soins de base ainsi que les soins dentaires. Il y a également un projet d'internat.

Les projets pour 2016 sont basés sur la pérennisation des aides mises en place et dans la mesure des moyens de l'association, la création d'écoles dans des régions très pauvres. Le Conseil Municipal des Enfants de Gagnac réalise également un projet humanitaire en partenariat avec l'association.

:: Événement



Vif succès du vide grenier

Le Comité des Fêtes a organisé son 18^e vide grenier. Les Gagnacais et les exposants des communes voisines se sont installés dès 6 h et ont proposé à la vente leurs

« trésors ». La météo, plutôt clémente, pour ce lundi de Pâques, a permis à de nombreux visiteurs de déambuler à la recherche de l'objet utile ou rare.



Musique

L'école de musique au Festival Guitare d'Aucamville et du Nord Toulousain !

Dimanche 13 mars 2016 s'est tenu au Bascala de Bruguières la 2^e édition des rencontres musicales des écoles de musique du canton nord Toulousain dans le cadre du Festival Guitare.

Il y en avait pour tous les goûts, toutes les oreilles.

L'ensemble des écoles de musique représentées se sont succédées sur la belle scène du Bascala interprétant chacune quatre titres. La section Musique de l'ASCG n'a pas failli à ce rendez-vous.

:: ASCG

Pêche

Mi-mars la section accueille 225 adhérents et d'ici la fin de la saison ils devraient être autour de 320.

Les lâchers de truites se font désormais au grand lac. Les aménagements réalisés par l'équipe des bénévoles ont été très appréciés par les pêcheurs et en particulier par les personnes à mobilité réduite. Un important alevinage de 5 000 gardons reproducteurs, 20 esturgeons et une dizaine de capes koï a été réalisé courant mars 2016.

Les casses croûtes ont toujours autant de succès surtout que le début de saison n'a pas été très favorable au point de vue météo.



Lâchers de poissons (Esturgeon (en haut) et Carpes Koi (en bas))

Sous la responsabilité d'Arnaud RUIZ, professeur de guitare, les élèves de l'école de musique de Gagnac ont interprété avec succès : Where is my mind « Pixies », Born to be wild « Steppenwolf », Eye of a Tiger « Survivor » et Girl you'll be a woman Soon « Urge overkill » dans lesquels ils ont mis toute leur énergie, leur plaisir était palpable ! Leur interprétation a été particulièrement appréciée par les spectateurs venus nombreux applaudir les élèves du canton. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

:: ASCG

Photo

L'ASCG Photo est fière de vous annoncer que Sébastien Weiss a terminé deuxième sur vingt-six photographes lors du marathon photo de Fronton du Dimanche 13 Mars ayant pour thème « Jungle Urbaine ».

Félicitations à lui.



Les trois photos lauréates du prix « Jungle Urbaine » (S.Weiss : photo du milieu)



:: ASCG

Tennis

La vie de la section tennis continue sa belle aventure. Valentin Georget a pu organiser une nouvelle journée « jeu et matchs » qui a remporté, une nouvelle fois, un franc succès. Ces animations sont proposées à chaque début de vacances scolaires et vont continuer.

Le samedi 30 janvier, Valentin a organisé une sortie au tournoi des « Petits AS de Tarbes » (catégorie 13/14 ans) avec, notamment le club de Fenouillet. Tous les participants ont passé une excellente journée et eu un bel aperçu du très haut niveau.

Côté compétitions :

En challenge Laffont, l'équipe composée de Benoit, Guillaume, Fabrice, Jérôme et Olivier finit 1^{ère} de sa poule

avec trois victoires en autant de matchs. En finale de groupe, l'équipe échoue d'un cheveu à Aucamville mais reste fière de son beau parcours.

Depuis début janvier le challenge Beaumont est lancé avec deux équipes inscrites, chez les hommes en +35 ans. Le championnat des Pyrénées (Caisse d'Épargne) se déroulera du 13/03 au 22/05 avec 3 équipes et de grosses ambitions.

Le club a signé un partenariat avec le magasin d'INTERSPORT Fenouillet, ce qui va permettre aux adhérents de profiter d'avantages et au club de renforcer son développement.

Vous pouvez nous suivre sur le facebook : TC Gagnac

:: ASCG



Skate-Roller

La section Roller de l'Association Sportive et Culturelle (ASCG) de Gagnac recherche activement un professeur pour un remplacement jusqu'à fin juin.

Le cours se déroule tous les vendredis de 17 h à 18 h au skate-park de la commune, site de Catcharry. 20 € de défraiement par heure de cours.

Contact : skate-roller@ascg-gagnac.fr





AVRIL

15 et 16/04: Tournoi les 24 heures Foot 7. Durant ces vingt-quatre heures, vont s'affronter les vétérans, puis 24 équipes de joueurs de 10-11 ans dans la journée de samedi. La journée se terminera par les rencontres féminines.

23/04 : Avant la trêve estivale: dernier lâcher de truites, suivi du Repas des Haricots.

23/04 au 29/04: Stage de Zumba du CP au CM2 au Centre de Loisirs. Modalités et inscriptions au 05 61 09 76 43.

29/04 au 14/05: Tournoi de tennis. Le tournoi 4^e série se déroulera du 29 avril au 14 mai, vous pouvez vous inscrire par mail au tcgagnac@gmail.com ou sur le site de la fédération.

MAI

1/05: Fête de la Pétanque.

8/05: Cérémonie de Commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

14/05: Stage Hip-Hop. La section hip-hop de l'ASCG propose aux enfants, adolescents et adultes de découvrir le hip-hop et le reggae dancehall. Les stages se dérouleront à la salle Campistrion (à confirmer) à côté du terrain de football.

Programme: 14 h à 15 h : stage de hip-hop enfants ; 15 h 15 à 16 h 15 : stage de hip-hop adolescents/adultes ; 16 h 30 à 17 h 30 : stage de reggae dancehall adolescents/adultes.

Règlement souhaité une semaine avant la tenue de stage. Dans le cas où le minimum de 5 personnes requis par stage n'est pas atteint, les personnes inscrites seront remboursées des sommes versées.

Prix: 5 euros pour les enfants et 10 euros pour les adolescents/adultes. Renseignements et inscriptions: hip-hop@ascg-gagnac.fr ou 06 03 01 20 29



21/05: Festichoeurs.

25 et 28/05: Dédicace du recueil de poèmes « Seuls avec Nos enfants » de l'auteur gagnacais Jean-Philippe Cattai (Bibliothèque).

28/05: Concours de pêche des Adhérents au grand lac des Millièrès.

Du 30/05 au 5/06: Semaine de la parentalité.

JUIN

7/06 : Fête du Centre de Loisirs.

11/06: Contes de Brigitte Mondini à la bibliothèque (pour enfants à partir de 5 ans).

11/06: Concert de l'ASCG Musique. L'ASCG section Musique vous donne rendez-vous à l'Espace Garonne où se tiendra le concert des élèves qui cette année « feront leur cinéma... ».

11/06: Concours de pêche des 3 Villages (Aucamville, Fenouillet et Gagnac) au grand lac des Millièrès.

18/06: La section danse modern-jazz vous invite à venir remonter le temps avec les supers héros !!! Le gala de fin d'année aura lieu le samedi 18 juin à 20 h 30 à l'Espace Garonne. Comme chaque année, nous vous attendons nombreux.

Contact: 06 71 96 21 57 ou danse-modern-jazz@ascg-gagnac.fr

24/06: Journée écocitoyenne à l'école.

JUILLET

1/07: Concert de l'ASCG Musique sur la place du village pour un spectacle exceptionnel en ouverture de la fête locale. Soirée 100% musique tapas et fiesta...

2/07: Concours de Pêche des adhérents. Ce concours sera ouvert aux habitants de Gagnac

dans le cadre de la fête locale. Un concours spécifique pour les enfants est prévu. Cette manifestation sera organisée au petit lac et sera suivie d'un repas « moules frites » sur inscription.

Du 1 au 3 juillet : Fête de Gagnac

Comme avant toute fête, le Comité élabore son programme présentant le détail des manifestations mais aussi les encarts des divers annonceurs. Afin de n'oublier personne, il est demandé aux nouveaux commerçants et artisans qui ne seraient pas sollicités et souhaitant y participer, de bien vouloir se faire connaître auprès du Comité. **Contact :** 06 06 47 33 23 ou asso@cdfgagnac.com

